



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Saint-Denis, le 04 NOV. 2015

Le recteur

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les inspecteurs du 1^{er} degré
Mesdames et Messieurs les directeurs des CIO

Objet : service social en faveur des personnels

Je vous prie de trouver ci-joint les coordonnées des assistants de service social susceptibles d'être sollicités par les personnels de l'académie pour l'année scolaire 2015-2016

Rectorat

Service Social en Faveur
des Elèves

2015-2016/n°0050

Affaire suivie par
Françoise PENENT
CTR

Téléphone
02 62 73 19 31

Fax
02 62 73 19 34

Courriel
social.secretariat@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

Pour le Recteur et par délégation,
le Secrétaire général adjoint

Yann COUEDIC

SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS

DORO-MIQUEL Brigitte

Sud – Sud-Est
Tél : 0262 25 30 61
0692 30 14 02

mail : brigitte.miquel@ac-reunion.fr

Adresse

IUT Saint-Pierre
Avenue de Soweto – Terre Sainte
97410 Saint-Pierre

Réception des personnels sur RDV
du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30

GLUD Solange

Nord – Est
Tél : 0262 50 26 85
0692 30 13 47

mail : solange.glud@ac-reunion.fr

Centre médico-scolaire de Sainte-Suzanne
9, rue François Mitterand
97411 Sainte-Suzanne

Réception des personnels sur RDV
du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00

JUE Annick

Ouest – Sud-Ouest
Tél : 0262 22 73 79
0693 11 91 58

mail : marie-annick.gonthier@ac-reunion.fr

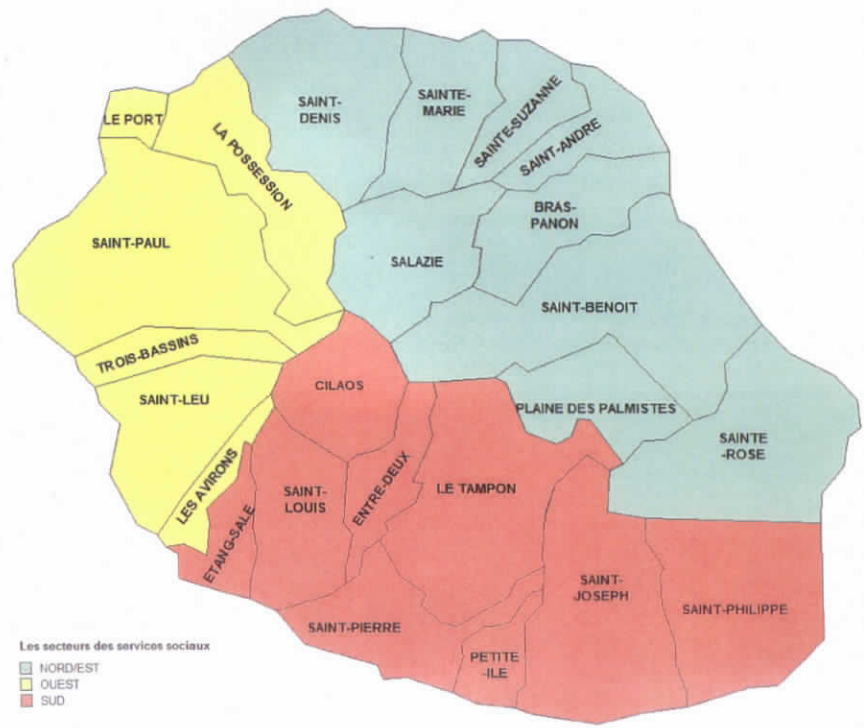
Centre médico-scolaire de Trois Bassins
23, allée des Palmiers
97426 Trois Bassins

Réception des personnels sur RDV
du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

PENENT Françoise, Conseillère Technique Sociale auprès du recteur reçoit sur rendez-vous les personnels du rectorat

Tél : 0262 73 19 31
0262 48 13 07

mail : social.secretariat@ac-reunion.fr



LES FONCTIONS

- ☞ Accueillir, Écouter, Orienter, Accompagner, Accès aux droits
- ☞ Mettre en œuvre des actions collectives qui s'inscrivent dans les orientations ministérielles
- ☞ Développer un travail pluridisciplinaire dans un partenariat interne et externe à l'institution
- ☞ Participer aux instances compétentes dans le suivi des personnes en difficultés
- ☞ Evaluer et présenter les demandes d'aides financières
- ☞ Participer aux cellules de gestion de crises

Contacts utiles :

Rectorat : 0262 48 10 10
Secrétariat : 0262 73 19 31
Médiatrice : mediateur@ac-reunion.fr
MGEN : 0 821 221 974
CHSCTA: 0262 48 11 70

LES PARTENAIRES

INTERNES

- ☞ Médecine prévention
- ☞ Direction des ressources humaines
- ☞ Services administratifs et gestion
- ☞ Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCTA)
- ☞ Etablissements scolaires
- ☞ Personnels médico-sociaux
- ☞ Personnels direction/inspection/orientation

EXTERNES

- ☞ La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN)
- ☞ Institut Emission Département Outre Mer (IEDOM)
- ☞ Associations à caractère social et médico-social (addictologie...)
- ☞ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- ☞ Conseil Général (CG)
- ☞ Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- ☞ Réseau SSFP (autres fonctions publiques)
- ☞ Université/IUT
- ☞ CROUS



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS



